



## 4272 - Il a découvert que le cadeau avait été volé

---

### question

Mon oncle m'a offert un ordinateur. Par la suite, j'ai découvert que l'appareil avait été volé et que mon oncle l'a acheté dans la rue... Puis-je le garder en tant que cadeau offert par mon oncle ou le restituer à son propriétaire dont j'ai trouvé l'adresse dans l'ordinateur ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il ne vous est pas permis de le garder car il faut le rendre à son propriétaire. C'est un dépôt entre vos mains qu'il faut restituer le plus rapidement possible. Votre oncle doit exiger que le vendeur lui restitue le prix parce qu'il a vendu un objet qui ne lui appartenait pas.

Allah le sait mieux.